

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles = Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg

**Herausgeber:** Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles

**Band:** 88 (1999)

**Rubrik:** Pro Natura Fribourg-Freiburg : rapport d'activité

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Rapport d'activité 1998–99: Pro Natura Fribourg (mai 1998 – octobre 1999)

## Editorial de la Présidente

### Communiquer de manière plus professionnelle!

Elle est longue la liste des joyaux naturels du canton de Fribourg. Nous avons la chance que dans notre coin de pays, de nombreux paysages et des biotopes variés aient pu être conservés jusqu'à ce jour.

C'est ainsi que jusqu'à l'été dernier, nous étions assez fiers de tous ces paysages harmonieux qui caractérisent encore notre canton. Puis, coup de tonnerre: deux orages consécutifs ravagent notre «petit paradis». En quelques semaines, les adversaires d'un nouvel arrêté de protection de la vallée de la Singine rassemblent 20 000 signatures. Quelques mois plus tard, nouvelle manifestation de masse avec 100 000 oppositions contre les projets de réserves naturelles de la Grande-Cariçaie sur les rives sud du lac de Neuchâtel. Ces réserves naturelles étaient prévues depuis 1983 dans le plan directeur des rives du lac.

Les pétitionnaires ne mâchent par leurs mots à l'encontre des «écologistes extrémistes» et des «groupuscules de dictateurs» qui «arrachent aux citoyens des zones naturelles et de détente», «chassent les humains d'un paradis qu'ils ont découvert bien avant les écologistes», «donnent plus d'importance à quelques petits oiseaux qu'aux populations locales», «entravent le développement économique» et «limitent les exécutifs politiques dans leurs prérogatives».

Quoi d'étonnant dès lors que des députés au Parlement interviennent pour limiter ou supprimer le droit de recours des organisations de protection de l'environnement?

Les protecteurs de la nature deviennent des ennemis et les réserves naturelles des objets à combattre. Pourquoi? Il serait trop facile de simplement discréditer les opposants et de crier à la bêtise ou à l'ignorance. Nous devons nous interroger sur notre manière de sensibiliser le public à nos objectifs.

Ce ne sont pas les bases scientifiques pour la protection de la nature qui font défaut. Il ne manque pas non plus de spécialistes – biologistes, géographes, ornithologues, herpétologues etc. – capables de fixer des buts et des mesures de protection.

Ce qui manque aujourd'hui c'est une politique professionnelle en matière de communication, une stratégie de sensibilisation qui soit au diapason de la «société d'information» dans laquelle nous vivons. Un regard sur d'autres domaines d'activités humaines le montre: sans bonne stratégie de communication, il n'est plus de produits vendus, de politiciens élus ou d'événements artistiques courus. Et nous croyons tou-

jours encore pouvoir fonder la protection de la nature uniquement sur des faits scientifiques, sans mettre en œuvre une véritable politique de communication!

Le sentiment de la nature et de sa vie profonde doit devenir une valeur en soi au cœur de l'être humain. Cette sensibilité ne peut être éveillée que par des émotions, des images et des expériences vécues.

L'arsenal traditionnel des anciennes «stratégies de combat» doit être rangé au placard. Les manques flagrants que l'on constate actuellement dans l'application de la politique environnementale le prouvent: il n'est pas possible de protéger efficacement la nature contre la volonté des autorités et des citoyens.

Si par contre la protection des milieux naturels et la préservation des ressources naturelles sont considérées comme des responsabilités éthiques de la société, alors nous avons besoin de décideurs et de gouvernants qui allouent à la protection de la nature une part des disponibilités financières publiques bien plus importante qu'actuellement.

Aujourd'hui, la protection de la nature végète dans la cour des pauvres de la main publique. Les générations futures nous jugeront à l'aune des dégâts que nous continuons d'infliger au paysage. L'inversion du cours des choses ne sera pas gratuit. Les exemples du retour de l'agriculture à des pratiques plus écologiques et de la revitalisation des cours d'eau indiquent des ordres de grandeur. Les organisations privées interviennent assidûment avec leurs nombreux bénévoles. Elles investissent pour la nature beaucoup de temps et d'argent. Mais elles ne parviendront pas à elles seules à créer une nouvelle dynamique sociale pour la protection des milieux. La main publique doit elle aussi jouer son rôle – et prévoir des budgets appropriés, tout particulièrement dans le domaine de l'information et de la communication. Ainsi elle créera des places de travail permettant de relever un défi essentiel pour notre société.

Tafers, automne 1999

M.-Theres Meuwly  
Présidente

## 1. Des espèces à protéger

*Le castor...*

Sacré «animal de l'année 1998» par Pro Natura, le castor a été au centre de nos pré-occupations.

Non loin de Morat, nous avons planté des centaines de saules en bordure du lac. Le castor est friand de l'écorce de ces arbres. Il trouvera ainsi un nouveau biotope-relais dans ses pérégrinations entre la Broye et le Grand-Marais.

Dans le Grand-Marais, les préparatifs vont bon train pour un réaménagement ciblé des rives du Grand Canal, entre les Etablissements de Bellechasse et la Broye. Le castor ne s'aventure que très occasionnellement dans le Grand Canal. La création de petites criques agrémentées de touffes de saules devrait permettre à l'espèce de recoloniser durablement ce cours d'eau.

Pour toutes ces mesures, nous tenons à remercier les différents services de l'Etat qui ont accueilli nos projets avec intérêt et bienveillance.

Nous tenons à remercier aussi les généreux donateurs de notre collecte «castor» de 1998. Les 5000 francs récoltés seront intégralement affectés à la revitalisation du Grand Canal.

*... la rainette...*

La rainette a été nommée «animal de l'année 1999».

La rainette, heureusement encore présente dans plusieurs parties de notre canton, a toujours fait l'objet de nos soins attentifs.

La réserve naturelle de l'Auried/Kleinbösingen représente avec ses 450 mâles chanteurs une des colonies les plus importantes de Suisse. En tant que propriétaire de l'Auried, Pro Natura Fribourg est consciente de sa responsabilité pour l'avenir de l'espèce dans la région. Avec Pro Natura Berne elle s'est lancée dans un projet de création de nouveaux habitats le long de la Sarine entre les barrages de Schiffenen/FR et le confluent avec l'Aar. Un premier biotope a déjà été réalisé à Kriechenwil/BE. Un autre en est au stade de l'enquête publique à Laupen/BE.

Autre temps fort de cette année de la rainette: l'achat de 5000 m<sup>2</sup> de marais en prolongation de notre réserve des Overesses à Villarepos. La petite colonie de rainettes présente sur le site verra ses conditions de vie très nettement améliorées. De nouvelles mares seront créées. Nous remercions chaleureusement Madame Jeanne Marchig, la généreuse donatrice qui nous a permis d'acquérir ces nouveaux terrains.

D'autres projets sont en préparation dans les districts de la Broye, de la Sarine, de la Singine et du Lac.

Comme en 1998 pour le castor, nous espérons pouvoir compter sur votre soutien!

*... et toujours, le Grand Tétras!*

Le comité de Pro Natura continue de porter une attention particulière à la protection du Grand Tétras et de ses habitats dans les Préalpes fribourgeoises.

Les projets de routes alpestres ou forestières menaçant les derniers refuges du Grand Tétras continuent à fleurir! En 1998 nous avons dû intervenir une nouvelle fois pour préserver la tranquillité d'un magnifique fond de vallée préalpine. Ceci porte à trois le nombre des affaires où nous avons actuellement à lutter contre la construction de routes alpestres ou forestières dans les derniers espaces encore colonisés par le Grand Coq.

Parallèlement à cette action juridique, nous participons depuis 1998 à un groupe de travail «Grand Tétras» en collaboration avec le service forestier cantonal. Ce groupe est chargé de susciter un débat public et politique sur la protection des «forêts riches en espèces» qu'affectionne le Grand Tétras. En concertation avec tous les milieux intéressés, des mesures concrètes de protection dans le terrain devront être décidées et mises en œuvre rapidement.

D'autre part, le service forestier vient de donner un mandat à un biologiste pour jeter les bases d'un concept cantonal de protection du Grand Tétras. L'établissement d'un tel document est une de nos revendications depuis plusieurs années. Ce concept devra enfin permettre de considérer la protection du Grand Tétras dans le contexte élargi de l'ensemble des Préalpes fribourgeoises. Pro Natura Fribourg met beaucoup d'espoir dans cette démarche qui pourrait ouvrir la porte à une politique active et concertée de protection du Grand Tétras dans notre canton.

Dans l'attente de l'approbation et de la mise en œuvre d'un tel concept – qui devrait être contraignant pour l'exploitation forestière et alpestre – l'engagement de notre association contre les projets de desserte abusifs reste indispensable.

## 2. Des espaces à protéger

### 2.1. *Sur les rives sud du lac de Neuchâtel et dans la vallée de la Singine, des projets de protection présentés par le canton ont suscité des résistances auprès d'une partie de la population.*

La Singine: concertation pour le Chevalier guignette

Le danger était grand qu'après le dépôt d'une pétition signée par plus de 20 000 personnes, le Conseil d'Etat se contente d'une protection minimaliste du site. Les mesures visant à assurer la survie d'oiseaux gravement menacés comme le Chevalier guignette risquaient fort de passer à la trappe. Pro Natura Fribourg a œuvré pour une reprise du dialogue entre partisans et adversaires du nouvel arrêté. La Direction des travaux publics a finalement institué un groupe de travail réunissant tous les milieux concernés. De cette concertation est issue une proposition d'arrêté de protection qui serait acceptable pour toutes les parties et qui devrait assurer le maintien du Chevalier guignette sur la Singine. Cette proposition a été transmise en août 1999 à la Direction des travaux publics, autorité cantonale responsable en matière de protection de la nature et du paysage.

Grande-Cariçaie: haut lieu de la nature en Suisse

En novembre 1998, les cantons de Fribourg et de Vaud ont mis à l'enquête publique les plans et règlements des 7 réserves naturelles de la rive sud du lac de Neuchâtel. La création de ces réserves était déjà prévue par le plan directeur des rives du lac de Neuchâtel datant de 1983. Ce projet de protection a suscité une levée de boucliers dans une partie de la population. De très nombreuses oppositions ont été déposées.

Pour préserver ses droits dans la procédure et se prémunir contre d'éventuels affaiblissements de la protection, Pro Natura a elle aussi fait opposition au plan d'affectation des réserves naturelles.

Nous espérons qu'ici comme en Singine, un dialogue constructif pourra être instauré pour la suite de la procédure. L'enjeu est d'importance: la Grande-Cariçaie est le plus grand marais de Suisse. Un tiers des espèces végétales et un quart des espèces animales connues en Suisse y ont été recensées!

### 2.2. *Plans d'aménagement locaux: et la protection des milieux naturels?*

A plusieurs reprises, Pro Natura a dû recourir auprès de la Direction des travaux publics pour obtenir la mise sous protection de biotopes dans des plans d'aménagement locaux communaux. Dans tous les cas, la Direction a tranché dans le sens que nous souhaitions, que ce soit à Promasens, à Maules ou à Cheyres.

A Wallenried, la commune a d'elle-même accepté de prendre des mesures de protection pour la sauvegarde d'un important biotope à batraciens.

A Botterens, toutefois, Pro Natura a dû recourir jusqu'au Tribunal fédéral pour que la zone alluviale du Haut-Lac de la Gruyère bénéficie d'un statut formel de protection de la nature.

### *2.3. Préalpes fribourgeoises: «dessertite aiguë» jusque dans les derniers havres de paix*

Ces dernières années, des centaines de kilomètres de routes alpestres et forestières ont été construits, permettant d'accéder jusque dans les coins les plus reculés de nos vallées et forêts. Il s'agit souvent de projets d'une utilité très discutable, qui ne voient le jour que du fait de l'existence de généreuses subventions fédérales et cantonales. De plus en plus souvent nous sommes contactés par des exploitants ou des propriétaires eux-mêmes qui se plaignent de la création de ces nouveaux «réseaux de desserte». Les charges financières liées à ces projets sont insupportables pour de petites exploitations alpestres.

Pro Natura Fribourg ne peut toutefois s'opposer qu'aux excès les plus manifestes de cette politique. Plusieurs affaires sont en cours de procédure. En 1999, deux nouveaux recours ont dû être déposés auprès de la Direction de l'intérieur et de l'agriculture. L'un des projets incriminés menace une des plus importantes zones de reproduction du Tétras-Lyre du canton dans le Plasselbschlund; l'autre mettrait à mal une forêt naturelle encore quasiment intacte et un splendide pâturage maigre (importance nationale!) sur le versant sud de la Dent-du-Chamois.

## **3. Des paysages à protéger**

A la suite de la libéralisation du marché de la téléphonie mobile, les entreprises concessionnaires mettent les bouchées doubles pour assurer, chacune de son côté, la couverture de la plus grande partie possible du territoire. Conséquence: une prolifération d'antennes dans nos paysages. Pro Natura Fribourg s'est opposée à plusieurs sites d'implantation et a fait valoir la nécessité d'une véritable coordination entre les concessionnaires. Certaines antennes devraient pouvoir accueillir plusieurs opérateurs. Certains sites, particulièrement sensibles, doivent être totalement préservés.

## **4. Pédagogie, information et découvertes**

### *Nature en Tête: encore et toujours...*

Après Fribourg et Bulle en 1996 et 1997, c'est Marly qui a été le théâtre de Nature en Tête en 1998. Plus de 300 personnes ont parcouru le sentier de découvertes tracé dans la zone alluviale de la Gérine.

En 1999, Nature en Tête a été proposé à la tourbière du Dévin-des-Dailles aux Paccots, dans le cadre du 90<sup>e</sup> anniversaire de Pro Natura. Ce jour-là, 4 autres excursions d'anniversaire ont été mises sur pied.

### *Pour les jeunes et les écoles*

En 1998–99, les groupes Jeunesse + Nature «Nord» et «Sud» ont mis sur pied 37 sorties, dont un camp d'une semaine dans la réserve du Vanil Noir. Plus de 400 enfants ont participé à des activités de découverte dans la nature.

Pro Natura a lancé début 1999 sa campagne «Trou de pics» en collaboration avec l'ASPO et la Société suisse des forestiers. Dans le canton de Fribourg, 21 classes sont parties en forêt à la recherche de cavités de pics, sitelles et autres cavernicoles.

Des moniteurs Jeunesse + Nature ont en outre proposé à 30 classes l'animation «A la découverte de nos rivières», avec le soutien de la Fédération fribourgeoise des sociétés de pêche.

### *Sorties tous publics*

Pro Natura Fribourg a enfin mis sur pied 8 sorties destinées au public. Castors, canards hivernants, crapauds accoucheurs et flore méditerranéenne (broyarde) ont été au programme.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes – le plus souvent bénévoles – qui ont contribué au succès de ces activités de sensibilisation!

### *Nouveaux sentiers-nature: au Vanil Noir...*

Le 6 juillet 1999 a été inauguré officiellement le sentier-nature de la réserve naturelle du Vanil-Noir. Les médias ont largement répercuté l'événement. Le sentier se présente sous la forme de bornes en mélèze numérotées de 1 à 9 pour le vallon des Morteys et de 1 à 5 pour le vallon de Bounavaux. Chaque poste renvoie à un descriptif qui figure dans une brochure intitulée «Randonnée naturaliste dans la réserve naturelle du Vanil Noir», brochure conçue par Madame Sylvie Lehmann, dans le cadre de son travail de diplôme en géographie. Cette brochure est disponible, entre autres, dans les cabanes des Marrindes et de Bounavaux, dans les offices du tourisme de Fribourg, Charmey, Bulle et Château-d'Œx ainsi qu'au bureau de Pro Natura Fribourg (tél. 026/422 22 06) au prix de Fr. 8.–.

L'objectif de ce sentier-nature est d'aider le randonneur et le naturaliste à découvrir les richesses naturelles et humaines de la réserve. Au gré des postes, différents aspects sont abordés: les traces laissées par les glaciers, le phénomène du karst, la richesse floristique qui est à l'origine de la protection de la région, la restauration et l'entretien du patrimoine bâti... Depuis sa mise en place, le sentier a connu réel succès. De nombreuses excursions ont exploité cet outil didactique et la brochure a déjà rencontré un nombreux public. Aussi, si vous ne connaissez pas encore cet itinéraire-nature, partez à sa découverte. Vous aurez plaisir à admirer des facettes inconnues de la réserve du Vanil-Noir.

### *... et à l'Auried/Kleinbösingen*

L'ancien chemin pour le public a été partiellement supprimé, afin de permettre aux vaches écossaises de pâturer – et d'entretenir – plusieurs secteurs de la réserve. Un nouvel itinéraire a été aménagé. Il permet une observation rapprochée – presque complice – de la faune et de la flore. Il canalise également le public de façon à préserver de vastes zones de tranquillité au cœur de la réserve. Les travaux ont été réalisés dans

le cadre d'un programme de qualification pour personnes en recherche d'emploi, en collaboration avec le VAM (Verein für aktive Arbeitsmarktmassnahmen).

## 5. Participation à des consultations

Régulièrement, Pro Natura Fribourg est appelée à participer à des consultations sur des thèmes liés à la protection de la nature. En 1998–99 Pro Natura Fribourg s'est notamment prononcée sur les thèmes suivants: nouveau plan directeur des rives du lac de la Gruyère; plans d'aménagement forestiers de la Singine et de la Haute-Veveyse; concept cantonal sur la pâture des moutons en altitude; nouvelle loi cantonale sur les forêts. Pro Natura Fribourg est également représentée au groupe de travail institué par le service forestier pour établir un concept cantonal des réserves naturelles forestières.

## 6. Nouvelles brèves:

### – *Abandon du projet de route La Linda-Gîte de Treyvaux (La Roche)*

En 1993, le Tribunal fédéral avait admis le recours de Pro Natura à l'encontre de cette route forestière. Le projet avait toutefois failli renaître de ses cendres sous une forme légèrement modifiée. Pro Natura avait à nouveau dû intervenir pour sauvegarder la tranquillité d'une des dernières grandes forêts non desservies des Préalpes fribourgeoises. Le service forestier et la commune de La Roche ont heureusement finalement imaginé un nouveau concept de gestion de cette forêt. La construction d'une route n'est plus nécessaire.

### – *Servitudes en faveur de batraciens*

Que se passe-t-il lorsque des batraciens colonisent une gouille dans une gravière en exploitation? Il peut se passer que Pro Natura signe un contrat de servitude selon lequel le biotope sera conservé et entretenu par ses soins. C'est ce qui s'est passé pour deux biotopes dans des gravières de Guin et Arconciel. Merci aux entreprises et propriétaires qui ont collaboré à cette mesure de protection.

### – *Amélioration foncière «améliorée» à Cheyres-Yvonand*

Le recours formulé par Pro Natura Fribourg, Pro Natura Vaud et le WWF a abouti à une sérieuse amélioration du projet de remaniement parcellaire: 300 mètres de ruisseau seront rouverts et des éléments de réseau biologique seront intégrés au projet. Le Fonds suisse pour le paysage participera au financement de ces mesures. Merci aux différentes autorités et services qui ont contribué à ce succès.

### – *Lac de Pérrolles: barrage de la Maigrauge*

Au mois de janvier 1998, les Entreprises Electriques Fribourgeoises mettaient à l'enquête publique un projet de réhabilitation du barrage de la Maigrauge. Nous nous trouvons dans un site sensible, puisque le barrage est à l'origine du lac de Pérrolles, lac

qui a été classé en réserve naturelle en 1983. Aussi ce dossier a-t-il fait l'objet d'une attention particulière.

Plusieurs lacunes dans les documents mis à l'enquête ont conduit Pro Natura ainsi que d'autres associations de protection de la nature à faire valoir leur droit d'opposition. Motivations: absence d'étude d'impact (pour un projet devisé à 33 millions de francs!); aucune infrastructure prévue pour la circulation des poissons (échelle à poissons); aucune mesure de revitalisation. La séance de conciliation a eu lieu en juin 1999 et des tractations sont en cours pour trouver une solution qui donne satisfaction à nos revendications.

– *Expo. 01*

Pro Natura avait fait opposition au projet d'Expo. 01 pour l'arteplage de Morat. Lors de notre dernière assemblée, nous avions fait état que nos revendications en matière de protection des milieux naturels avaient été satisfaites. Seuls subsistaient les problèmes de la répartition modale des transports et de l'utilisation des navettes Iris. Les négociations qui sont intervenues depuis lors ont permis un accord qui prévoit la participation des associations de protection de l'environnement au groupe de controlling environnemental de l'arteplage de Morat. Ce groupe s'est déjà réuni à plusieurs reprises. A l'heure actuelle, il traite de l'impact sur l'environnement du projet de l'architecte Jean Nouvel.

– *Neirivue et son nid d'aigle*

Après de longues tractations avec notre association, la commune de Neirivue a accepté de raccourcir une route forestière afin de protéger une aire d'aigles royaux. Le service forestier d'arrondissement estimait indispensable de prolonger cette route jusque dans la sphère intime du couple de rapaces. Un expert forestier neutre a clairement démontré qu'une telle extension n'était ni nécessaire ni conforme à la nouvelle politique forestière de la Confédération.

Pro Natura Fribourg, C.P. 183, 1705 Fribourg, tél. + fax: 026/422 22 06

Marie-Theres Meuwly, *présidente*  
José Collaud, *chargé d'affaires*  
Philippe Vuilleumier, *chargé d'affaires*



